

Publié le 17 novembre 2016 à 16h49 | Mis à jour le 17 novembre 2016 à 16h49

# Programmes antidrogues: les organismes «inquiets» par les fonds non versés



Selon l'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID), ce manque à gagner - d'environ 190 000 \$ par an selon Ottawa - est une « somme non négligeable considérant la situation précaire de la majorité des organismes oeuvrant en dépendance dans la province ».

PHOTO MATHIEU WADDELL, ARCHIVES LA PRESSE



## Vincent Brousseau-Pouliot

La Presse

(OTTAWA) Les organismes d'intervention en dépendance « s'inquiètent » et trouvent « inacceptable » le fait que 10% des fonds fédéraux disponibles au Québec pour les programmes de traitement de l'alcoolisme et la toxicomanie n'auraient pas été versés à temps au cours des dernières années en raison de la complexité de l'entente bilatérale Québec-Ottawa.

[Comme le révélait La Presse ce matin](#)

(<http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201611/17/01-5042280-programmes-antidrogues-ottawa-les-financera-sans-laccord-de-quebec.php>), le gouvernement Trudeau a décidé de ne pas renouveler l'entente Québec-Ottawa sur le financement des programmes de traitement de l'alcoolisme et la toxicomanie, se justifiant notamment par le fait que 10% des sommes fédérales disponibles n'étaient pas versées. Le fédéral choisira dorénavant les organismes à financer sans l'accord du Québec, une décision dénoncée par le NPD et le Bloc québécois.

Selon l'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID), ce manque à gagner - d'environ 190 000 \$ par an selon Ottawa - est une « somme non négligeable considérant la situation précaire de la majorité des organismes oeuvrant en dépendance dans la province », indique Vincent Marcoux, directeur de l'AQCID, qui regroupe une centaine d'organismes communautaires oeuvrant en dépendance. Ces organismes « jonglent annuellement avec un financement insuffisant », selon l'AQCID. « Certains de ces organismes doivent réduire leurs services durant l'année par manque de fonds, ce qui freine l'accès de ces ressources indispensables pour la population », indique Vincent Marcoux par voie de communiqué.

L'AQCID ne veut pas prendre position sur cette nouvelle querelle fédérale-provinciale en santé avant d'avoir eu davantage d'explications du gouvernement Trudeau et du gouvernement Québec. L'AQCID « concède qu'historiquement » la planification et la gestion des services de santé sont l'affaire de la province.

À Ottawa, le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le Bloc québécois dénoncent la décision du gouvernement Trudeau, qui dit vouloir être plus « efficace » et avoir de meilleurs « résultats » avec ses fonds fédéraux.

« Si le but est d'obtenir des résultats, ce n'est pas la façon de faire, dit la députée néo-démocrate Hélène Sansoucy, porte-parole adjointe en matière de famille et de développement social. On ne remet pas en question la compétence d'une

province en santé parce qu'il y a des délais parce qu'on ne dépense pas 190 000 \$ quand le Québec dépense 114 millions, voyons donc. C'est inadmissible. Au Québec, quand on parle de traitements de l'alcoolisme et de la toxicomanie, il y a une concertation entre les organismes, une vision. Pour 1,9 million, on va venir saupoudrer des chèques avec le drapeau du Canada, ce n'est pas ça qui va obtenir des résultats. C'est sûr que les organismes vont appliquer, ils sont sous financés, mais ce n'est pas la solution. » Avant de faire de la politique, Mme Sansoucy était notamment directrice générale du Regroupement des auberges du coeur du Québec, qui vient en aide aux jeunes en difficulté.

« Le « power trip » des libéraux en santé se poursuit. Ottawa cherche encore la chicane avec Québec en s'imposant dans son champ de compétence. Comme le fédéral n'offre aucun service en santé, il devrait comprendre qu'il vaut mieux laisser les gens compétents travailler en paix », a indiqué le député bloquiste Gabriel Ste-Marie par voie de communiqué.

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.